

CONSEIL D'ECOLE

JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

19/10/2021

Mairie : Mme Le Bronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires)

Enseignants : Mme Delorme, Mme Lantier-Henry, Mme Allanic, Mme Labonne, Mme Pairis, Mme Lavrard, Mme Chaumin, Mme Lepennetier, Mme Clavel, Mme Havard, Mme Courtaud, M. Agnus, M. Chantrel Mme Benizeau, Mme Prou, M. Duvigneau, M. Gilet.

Excusés : Mme Violante, Mme Vaillant, M. Clément

Représentants élus de la FCPE : M. Marlet, Mme Buisson, M. Daudé, Mme Dordoigne, M. Serisier, Mme Voisin, Mme Multon, Mme Tranchard, Mme Broussin, Mme Mathieu. Suppléantes : Mme Vente et Mme Vergeon.

Représentants élus de la NAPEE : Mme Dalonneau, Mme Clermonté, M. Girardeau, M. Guilloteau, Mme Barrios Garcia.

A l'issu du tirage au sort, le 16e siège a été attribué à Mme Boissière.

- **Rappel concernant le rôle des parents élus et des compétences du conseil d'école :**

Taux de participation : 47,14 %. 16 sièges à pourvoir. 5 sièges ont été attribués à la NAPEE (112 voix) et 10 à la FCPE (176 voix) et le 16e par tirage au sort.

Les représentants de parents votent au Conseil d'Ecole et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant les principes de choix des manuels scolaires, l'organisation des réunions avec les parents

et des aides spécialisées. Le conseil d'école est également consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école.

- **Effectifs des classes pour l'année 2021/2022 :**

Enseignants	classes	enfants
Mme Delorme	CP	23
Mme Allanic	CP	22
Mme Prou	CP	23
Mme Lantier-Henry / Mme Vaillant	CP	23
Mme Labonne / M. Clément	CE 1	23
Mme Lavrard / Mme Chaumin	CE 1	24
Mme Lepennetier	CE 1 / CE 2	24
Mme Clavel	CE 2	28
Mme Havard	CE 2	28
Mme Pairis	CE 2 / CM 1	24
Mme Courtaud	CM 1	27
Mme Benizeau	CM 1	27
M. Agnus	CM 1 / CM 2	24
M. Chantrel	CM 2	27
M. Duvigneau	CM 2	28

Mme Violante	CM 2	27
--------------	------	----

CP 91 / CE1 63 / CE2 74 / CM1 78 / CM2 96

402 enfants. Moyenne par classe de 25. La priorité nationale est donnée aux classes de CP et CE 1, pour un effectif maximum de 24 enfants.

La 16e classe a été ouverte a titre provisoire. Si les effectifs de GS restent en l'état, la 16e classe devrait fermer. La prévision d'effectifs pour l'année prochaine est de 365 enfants.

- **Règlement scolaire :**

Le règlement scolaire est voté en l'état à l'unanimité.

M. Gilet précise que le vote par correspondance pour les élections de parents d'élèves est maintenu pour l'année prochaine et les années suivantes tant que le conseil d'école ne votera pas de décision contraire.

Un rappel est fait concernant les objets connectés. Ils sont interdits à l'école (comme cela est précisé dans le règlement intérieur) et seront donc confisqués. Une information en ce sens va être faite au niveau des familles.

- **Questions relatives à la crise sanitaire :**

Pour le moment, les sorties scolaires sont autorisées, y compris avec nuitées. Une classe de neige est donc en préparation.

Avec le niveau vert du protocole sanitaire, les horaires du matin et du soir ont été changés pour que tout le monde entre et sorte à la même heure. C'est surtout nécessaire pour les cars et plus pratique pour les fraties.

La cantine conserve des horaires décalés, au moins jusqu'au 17/12, précise madame Le Bronec, afin de limiter les brassages et de toujours identifier qui mange à côté de qui, en vue d'un éventuel besoin de traçage de cas COVID.

- **Sécurité :**

Nous sommes toujours sous Vigipirate renforcé. Les portails et les portes qui donnent sur l'extérieur des bâtiments doivent être fermés à clé. Ce qui n'est pas toujours compatible avec la nécessité d'aérer exigée par le protocole sanitaire.

Il y a une seule entrée pendant les horaires de classe : côté parking.

Un premier exercice incendie a eu lieu le 23/09. L'évacuation complète a été rapide et dans le calme. La police municipale et le service technique étaient présents.

Un premier exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le 18/10/2021 avec le service technique. L'objectif était d'entraîner les enfants et de vérifier la pertinence de la procédure mise en place en cas d'intrusion : répercuter l'alarme, tirer les rideaux, fermer à clé, se cacher, silence absolu, téléphone à portée de main. Les enfants ont été très réactifs, le calme respecté. Des mini-radios sont désormais installés dans la salle de musique, la classe de M. Chantrel et le bureau de direction. Elles sont en permanence branchées. De nouvelles cornes de brume à gaz ont été testées. Elles sont plus performantes que les précédentes.

Il y aura un autre exercice attentat intrusion, avec cette fois fuite de l'école pour certaines classes.

Il y a eu un exercice incendie à la cantine le 19/12. L'évacuation s'est très bien passée.

- **Travaux et investissements :**

Plusieurs chantiers importants ont été menés pendant l'été et durant les premières semaines d'école :

- installation de trois nouveaux VPI, désormais toutes les classes sont équipées,
- une quatrième classe mobile a été achetée,
- les ordinateurs des enseignants de CM2 ont été changés,
- des hauts-parleurs muraux, en lien avec les VPI, ont été installés dans toutes les classes

Les enseignants et monsieur Gilet remercient la municipalité pour ce qui a été investi dans l'école.

- **Questions diverses et dates à retenir :**

Nous avons deux intervenantes musique : Rachel Kelly (11 classes) et Marie Menou (5 classes).

Concernant la photo de classe, nous avons évoqué l'an passé un possible changement de photographie. Pour cette année, des engagements étaient déjà pris. Nous allons étudier d'autres propositions pour l'an prochain.

Le car qui arrive de la garderie est très souvent en retard.

Voici la réponse de Mme Ravisé, responsable transport de la CCTVI :

Au regard des manquements répétés depuis le début de l'année avec la navette d'ESVRES le matin, une procédure de mise en demeure va être déclenchée à l'égard de l'entreprise KEOLIS. Madame Le Bronec suit particulièrement ce dossier afin de trouver rapidement une solution.

Les associations de parents d'élèves souhaiteraient que les haies du parking de l'an 2000 soient davantage entretenues. Madame Le Bronec a sollicité les Espaces Verts en ce sens.

Le spectacle EHO prévu en décembre l'an passé et qui avait dû être annulé devrait pouvoir avoir lieu. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation de date et d'un devis ; un spectacle qui serait financé par la FCPE, grâce à la vente des brioches.

Prochain conseil d'école : le 03/02 à 18h30.

Fête d'école : le 01/07

E
r
r
a
t
u
m
.
L
e